

pas et ne hâte pas de grands événements. La politique la plus sage, et la plus dans l'intérêt de la Métropole et des colonies, serait celle qui retarderait ces événements. Il faudrait que l'Angleterre cessât de regarder les colonies comme un endroit éloigné, où l'on jette dans les emplois des hommes incapables, dans le dessein de se faire des amis, et de s'ouvrir des voies à la Chambre des Communes; ce serait pour l'avantage mutuel des colonies et de la Mère-Patrie, qu'on délivrerait d'une source de corruption. L'union peut se perpétuer. Ce n'est pas vouloir le mal, que d'en indiquer la cause et le remède. Est-il un Membre qui ne soit en état dans le moment actuel d'embrasser toutes ces considérations, et de se décider sur la question proposée? Il y a des Membres qui dans les conversations particulières se disent des réformateurs, et quand des mesures de réforme sont présentées, ils ont toujours des objections, sans indiquer néanmoins aucun autre remède. Les deux jours de délai qui se sont écoulés depuis la réception du Message, étaient moins pour donner au Gouverneur le temps de délibérer, que pour donner aux Membres le temps de considérer sa réponse. Ces délais sont suffisants; nous avons montré que nous ne voulions pas agir avec précipitation; des délais ultérieurs seraient une soumission à l'Exécutif, et il ne nous conviendrait pas de retourner auprès de lui et de lui dire: "Avez-vous pensé, réfléchi, ruminé;" et s'il lui plaisait de nous dire qu'il ne pensera que dans deux semaines, qui l'empêchera de nous remettre enfin à deux mois?

MR. TACHE : C'est à moi que faisait allusion Mr. l'Orateur, je suppose, lors qu'il a dit que des Membres dans les conversations se disaient des réformateurs, et avaient toujours en chambre quelques objections à faire à des mesures de réforme.

MR. l'ORATEUR : Pas à vous plus qu'à d'autres; à plusieurs.

MR. TACHE : Je suis ami d'une réforme raisonnable et bien entendue, mais je ne voudrais pas qu'on allât à pas de charge. Depuis le commencement de la session, toutes les mesures ont été précipitées; il a presque fallu les voter, sans les avoir lues. Je n'ai pas reçu de directions expresses de mes constituants: ils s'en sont rapportés à mon jugement: je dois leur rendre compte de ma conduite, et pour ces raisons je désire me mettre au fait des questions. Il est tout probable que je voterai pour ces résolutions, mais au moins je veux les lire.

MR. DUBORD : Je n'ai jamais dit que je serais opposé aux résolutions, et je ne crois pas l'Orateur en droit d'insinuer que nous avons manqué à nos promesses et changé de langage. J'ai dit et je répète, que je ne suis point prêt à voter sur ces résolutions, et que dans l'intérêt de mes constituants je dois désirer de les lire. Voilà pourquoi j'en ai demandé l'impression. **MR. D.** fit, en terminant, un reproche à l'Hon. Orateur, relativement à un certain acte, (*The Canada Trade Act*), que nous n'avons pas pu bien entendre.

MR. TESSIER : était d'avis que les résolutions devraient être imprimées.

MR. ROBINSON : Je suis flatté du reproche que Mr. Dubord a fait à de certains conciliabules d'amis de faire de la diplomatie. La diplomatie est l'art de flatter et de tromper les rois. Je

ne savais pas qu'il y avait ici des Membres qui allaient à confesse à Mr. L'Eveque d'Autun, je ne savais pas que Mr. de Talleyrand, qui est à son 13^e serment, et qui s'est retiré des affaires, parcequ'il a prévu que Louis Philippe allait tomber et qu'il pourrait en prêter un quatorzième, avait ici des élèves ainsi que son bon ami Mr. de Metternich. (Rire.) Il y a une injustice impardonnable à reprocher à Mr. Morin, le moteur de ses résolutions de faire de la diplomatie. Ce reproche me paraît dénué de fondement et de raison, car en effet, en supposant que quelques amis eussent préparé ces résolutions, n'est-il pas permis aux membres de travailler hors des séances? Suivant moi, c'est un mérite. Ceci me rappelle une fiction ridicule souvent reproduite. On nous suppose toujours des hommes nouveaux, comme de véritables champignons, qui ne savons rien, qui ignorons s'il s'est agi l'année dernière de contingens, de subsides et de la compagnie des terres: on doute de tout et il nous faut du temps pour considérer tout. Ce serait le sujet d'une jolie description que d'établir la différence qu'il y a entre le Candidat et le Membre. Le premier, sur les Hastings, sait tout, connaît tout; il explique à ses constituants toutes les questions, toutes les difficultés, ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qu'il fera, ce qu'il ne fera pas; il leur donne une liste de tous les votes qu'il fera: le même homme, dans la Chambre d'Assemblée, ne sait plus rien, doute de tout, et trouve tout nouveau et inexplicable. En vérité, c'est badiner. Est-il un membre, s'il a suivi les affaires, qui ignorent que l'année dernière nous avons demandé les contingens, et que le Gouverneur les a refusés. Assurément la question n'est pas nouvelle: elle a même été décidée dans cette session. Hier Mr. Gagy soutenait que la Chambre devait passer un Bill d'indemnité, et ne point craindre de se contredire. Il est vrai que chacun a ses idées sur le point d'honneur: il y a des hommes qui vont chercher le point d'honneur jusque dans les cérémonies barbares et ordures des peuples non-civilisés de l'Afrique et de l'Asie. Sans aller si loin, je dois dire qu'il y a ici des hommes qui se font un honneur d'être les organes et les flatteurs de l'Exécutif; qui croient que l'honneur consiste à suivre les caprices, à le laisser puiser dans les coffres; et qui trouveraient les Membres bien honorables, s'ils voulaient être de leurs opinions. Demandez à MM. Robinson, Moffatt, McGill, s'ils ne trouveraient pas la Chambre bien honorable, si elle voulait favoriser les vues de la compagnie des terres. Voilà aussi des significations du mot "honneur." Mais dans ma manière de voir et de comprendre l'honneur de la Chambre, il consiste à ce qu'elle soutienne ses droits et privilèges.

Je ne puis m'empêcher de revenir au reproche fait par M. D. de faire de la diplomatie, et de me plaindre encore de cette injustice, sans pourtant me permettre d'user de représailles; et de dire que les amendemens proposés à l'adresse au gouverneur avaient été préparés dans des conciliabules d'amis, faisant ensemble de la diplomatie. Le reproche en tant qu'il attaque M. Morin, est plus révoltant encore, il y a longtemps qu'il travaille pour le Pays, sans que même il en ait retiré l'Honneur: on n'a pas as-